

VOX POPULI, VOX DEI ?

Des saints pour aujourd'hui

Quels modèles proposer comme exemples de sainteté ?

La voix du peuple n'est pas toujours celle de Rome...

QUI EST un saint homme, une sainte femme ? La conviction de toutes les religions monothéistes, c'est que Dieu seul est vraiment saint, mais que certains hommes et certaines femmes, plus que d'autres, se rapprochent de Dieu, pense-t-on, lorsqu'ils manifestent dans leur vie des vertus attribuées à Dieu comme l'amour, le partage, la compassion, la générosité. Parfois, il y a un large consensus dans l'opinion pour reconnaître l'élévation spirituelle d'hommes ou de femmes comme le Mahatma Gandhi ou Nelson Mandela, qui ont œuvré pour le bien commun, quelles que soient leurs convictions religieuses.

Dans la tradition chrétienne, un François d'Assise qui renonce radicalement à la vie facile, choisit de vivre pauvrement à l'imitation du Christ suscite aussi une large admiration populaire. Ainsi parle la *vox populi*. Celle-ci est-elle pour autant la *vox Dei* ? Les Églises chrétiennes ont des attitudes différentes à l'égard de la reconnaissance officielle de la sainteté supposée des personnes. Les Protestants s'abstiennent de déclarer quiconque particulièrement saint. Ils se méfient du culte des saints et des dérives magiques que celui-ci entraîne. « Dieu seul est saint », ne cessent-ils de répéter. Les orthodoxes



« SEUL DIEU EST SAINT ».

Que faire alors de Saint-François, Mandela et les autres ?

honorent les personnes qui sont « christophores », celles qui par leur vie ont été des images ou icônes de Jésus. La sainteté d'une personne peut alors être proclamée par le synode et le patriarche de l'Église locale, mais il n'y pas de procès en canonisation ou une exigence de miracle attribué à l'intercession du saint comme cela existe dans l'Église catholique.

PROFIL TYPE

À Rome, c'est la congrégation pour la cause des Saints qui examine lors d'un procès en béatification ou canonisation le parcours d'une personne et peut proposer cette personne comme un exemple de vie éminemment chrétienne. Suite à ce travail d'enquête qui peut être long, le pape peut alors proclamer telle personne « bienheureuse » puis sainte si elle fait ensuite l'objet d'un culte.

Lors du pontificat de Jean-Paul II, 1.341 personnes ont été béatifiées, 482 canonisées. La plus connue est Mère Teresa décédée en 1997 et béatifiée en 2003, six ans seulement après sa mort.

Peut-on voir des modèles dominants parmi les personnes qui ont été proposées comme bienheureuses ? Le plus frappant et ce n'est pas étonnant, c'est la très large majorité de religieux. Des fonda-

Saints d'aujourd'hui ?

teurs de congrégation, des évêques, des prêtres, des missionnaires, des religieuses... Mais très peu de laïcs. Lesquels forment pourtant l'immense majorité des chrétiens. On en trouve, en cherchant bien, quelques-uns comme Frédéric Ozanam, marié et père de famille, fondateur de la société de saint Vincent de Paul. Ou encore deux couples, les Italiens Luigi et Maria Quattrocchi, ainsi que Louis et Zélie Martin, parents de sainte Thérèse de Lisieux.

UN MIRACLE...

Ce constat chagrine quelque peu le romancier belge Armel Job, auteur des *Mystères de sainte Freya*. « Pour avoir une chance de monter sur les autels, pratiquement il faut avoir été religieux. Dans la mesure où la canonisation a pour but de donner des exemples de vie chrétienne au peuple de Dieu, il est regrettable que les modèles soient systématiquement étrangers à l'état laïc, qui est l'état le plus commun des chrétiens. C'est comme si on voulait encourager les jeunes à bien jouer au football en leur donnant un haltérophile comme exemple. » Outre la nécessité d'un « miracle » pour être béatifié, le choix de certaines personnalités suscite des incompréhensions parmi de nombreux fidèles. Exemples ? Le fondateur de l'Opus dei, José Maria Escriva de Balaguer, béatifié en 1992 et même canonisé en 2002. Ou l'éventuelle canonisation du pape Pie XII, critiqué pour son attitude publique prudente et peu explicite à l'égard du nazisme, mais en voie de béatification par Benoît XVI. Dans le monde francophone, la *vox populi* décernerait bien une médaille de la vie chrétienne à des personnalités comme l'abbé Pierre ou à sœur Emmanuelle. Armel Job ne trouverait pas gênant que ces derniers soient proposés comme modèles et béatifiés. Mais, dit-il, « je crains que les saints

réclamés par la *vox populi* n'aient pratiquement aucune chance de le devenir. Sœur Emmanuelle n'aurait jamais dû confesser quelques pratiques solitaires dans ses Mémoires et l'abbé Pierre n'aurait jamais dû avouer une liaison. »

PAS UN ZOMBIE

Il ajoute : « Un saint est d'abord pour moi un être humain et non un zombie. On a parfois l'impression qu'aux yeux de l'Église, le projet d'être saint qui devrait être le nôtre, à nous tous, implique la renonciation à la condition humaine. À la façon des stylites qui se transformaient en oiseaux et perchaient au sommet d'une colonne dont ils ne redescendaient jamais. Dans Les Mystères de sainte Freya, j'ai essayé de faire le portrait d'une femme qui avait ce projet de sainteté désincarnée, mais qui a été rattrapée par la vie. Chez Dostoïevski, il y a des prostituées qui sont des saintes. Quoi d'étonnant au

« Dieu seul est vraiment saint, mais certains hommes et certaines femmes, plus que d'autres, se rapprochent de Dieu. »

fond ? Quelqu'un n'a-t-il pas dit : 'Les prostituées vous précéderont dans le royaume de Dieu' ? » Dernier sujet de controverse : faut-il opérer un miracle pour être reconnu saint ? « Le miracle existe mais n'a rien à voir avec un coup de baguette magique accordé par un prestidigitateur céleste, conclut le romancier. Il résulte d'une disposition spirituelle singulière de la part du miraculé, dans laquelle, à mon sens, le saint invoqué joue un rôle accessoire. Qui, d'ailleurs, a mieux expliqué le miracle que Jésus lui-même qui renvoie toujours le miraculé en lui disant : 'Va, ta foi t'a sauvé' ? » ■

Gérald HAYOIS

Armel JOB, *Les mystères de sainte Freya*, Paris, Robert Laffont, 2007. Prix : 21,65 € -10 % = 19,48 €.